

## **Question orale de Kattrin Jadin à Ludivine Dedonder (Défense) sur "La construction d'un nouveau quartier militaire à Charleroi"**

**Kattrin Jadin (MR):** Madame la ministre, au début du mois de décembre, nous avons appris par voie de presse votre intention de construire une nouvelle caserne à Charleroi. Depuis de nombreuses années, se pose la question de la restructuration de ces casernes dans notre pays. Beaucoup ont été menacées de fermeture. D'autres ont dû par exemple fermer pour différentes raisons.

Quelles sont les motivations pour la construction d'une nouvelle caserne? Qu'en est-il en termes de stratégie? Je m'interroge raisonnablement sur le choix de Charleroi.

En termes de budgétisation et de moyens alloués à ce projet, où va-t-on aller chercher ces moyens? Cela fait-il partie du plan national d'investissement et de relance? Ce type de projet entre-t-il d'ailleurs dans ce type de financement?

En termes de périodicité, comment ce projet va-t-il être mis en œuvre?

**Ludivine Dedonder, ministre:** Monsieur le président, je tiens tout d'abord à apporter une précision à Mme Jadin. Vous n'aurez certainement pas lu que j'ai annoncé Charleroi dans la presse parce que j'ai été questionnée. Je m'étonnais aussi que cette question puisse m'être posée. J'ai donc bien précisé que des études étaient en cours mais que le choix de la localité n'était pas arrêté.

Madame Jadin, les nouveaux quartiers devraient venir dans les zones à faible présence militaire, c'est-à-dire les provinces de Flandre orientale et du Hainaut. Aucun choix de site n'a été décidé à ce stade. Les projets seront présentés au Conseil des ministres pour accord.

Une liste non exhaustive de critères a été établie qui s'ajoute à la disponibilité de terrains suffisamment étendus pour les futures installations militaires. Le concept prévoit par ailleurs le partage ou la mutualisation d'installations avec des partenaires extérieurs à la Défense.

Sur le plan du personnel, le concept doit assurer une diversité d'emplois militaires et un potentiel de recrutements significatif. La possibilité d'effectuer des carrières nomades d'un ou plusieurs employeurs locaux ou régionaux vers la Défense et inversement et le partage de main d'œuvre avec des partenaires font partie du concept.

La proximité d'une école secondaire offrant l'option Défense et sécurité, de centres d'expertise et d'excellence et de centres de formation professionnelle et/ou continuée constitue également un élément important du concept.

Dans le domaine de la recherche et du développement, on envisage la possibilité de partenariats avec le monde académique et le monde de l'entreprise.

Enfin, en matière de mobilité, il faut mentionner la proximité de transports en commun, la mobilité douce et l'accessibilité pour du charroi lourd.

Les montants d'investissement nécessaires n'ont pas encore été définis à ce stade.

**Katrin Jadin (MR):** Madame la ministre, je vous remercie et ferai juste une petite remarque. Je vous ai fait part de ce que j'ai lu dans la presse. Ce qu'elle en a fait par rapport à ce que vous aviez annoncé ne m'appartient pas. J'ai en tout cas voulu en savoir un tout petit peu plus. Je vous remercie d'avoir précisé cela dans votre réponse.

Comme vous l'avez dit, de nombreuses questions restent ouvertes sur lesquelles nous aurons encore à nous pencher dans les mois à venir.